

Communiqué de la CGT Smile - Retour grève du 29 septembre 2026

La CGT Smile a appelé à une grève de l'ensemble des salarié·e·s de Smile France ce mardi 29 septembre 2026 pour demander l'ouverture d'une négociation sur les salaires. Le même jour que la mobilisation du secteur public pour l'amélioration de leur conditions de travail et l'arrêt du gel du point d'indice, donc du salaire. Public, privé, même situation.

La CGT Smile à décompté pas moins de 54 grévistes, représentant 250 heures non travaillées. C'est plus de 8% des effectifs de Smile France. Ce qui est une belle mobilisation, car plus fort que ce qu'ils se fait habituellement dans le secteur des ESN (2-5%).

Nous remercions fortement les salarié·e·s grévistes pour leur engagement dans cette mobilisation. C'est une véritable **démonstration de la capacité de mobilisation à Smile**. Continuons à cultiver la force du collectif.

Cet événement à été aussi l'occasion d'enregistrer plusieurs nouveaux et nouvelles syndiqué·e·s. Comme elleux, vous pouvez vous syndiquer pour agir collectivement.

La CGT Smile regrette l'absence de la CFDT sur cette mobilisation qui a émané d'une volonté de l'AG des salarié·e·s du 10 septembre 2026.

La Direction de Smile n'a **même pas répondu** à nos sollicitation d'ouverture de négociation pour faire cesser la grève. Ce signal de la Direction reste méprisant pour tous les salarié·e·s trop mal payé demandant la reconnaissance de leur travail et de leur capacité de production de Valeur Ajouté.

Ce temps à permis de mettre en lumière beaucoup de salarié·e·s sous évalué sur leur coefficient de la convention collective, contactez-nous si c'est votre cas.

Néanmoins, l'absence de réponse de la Direction n'écorche pas notre détermination. En effet, cette démonstration est le premier signal fort pour la préparation des prochaines **Négociations Annuel Obligatoire de 2027**. Cette fois ci la Direction ne pourra pas esquiver les discussions ni en contester la légitimité.

Préparons nous à nous mobiliser lors de cette occasion plus fort et plus longtemps pour gagner des augmentations de salaires collectives.

À Asnières-sur-Seine le 30/09/2026